

Agenda : " Maîtriser les nuisances sonores dans les villes : les bonnes pratiques

Article créé le jeudi 15 juin 2006



Le 28 septembre 2006, à l'occasion de la Biennale de l'environnement de Bobigny, le conseil général de Seine-Saint-Denis et le CIDB organisent une journée (gratuite) d'échanges sur le thème de la maîtrise des nuisances sonores en milieu urbain.

Le bruit ou, plus précisément, l'excès de bruit, est la nuisance qui touche tout le monde, mais plus particulièrement les familles modestes, soumises au bruit sur leur lieu de travail, dans les transports, puis dans leurs logements mal insonorisés.

La maîtrise de la qualité de l'ambiance sonore constitue donc un enjeu environnemental majeur en tant qu'élément objectif influant sur la santé et la qualité de vie de chaque individu. Les résultats de la consultation populaire organisée par le département de Seine-Saint-Denis, de septembre à novembre 2005, où 26% des habitants qui se sont exprimés posent comme priorité l'action contre les nuisances sonores, viennent

confirmer l'importance de cet enjeu. Par ailleurs, la directive européenne 2002/49/CE sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, transcrite dans le droit français en octobre 2005 et confortée par le décret du 24 mars 2006, impose aux villes de nouvelles obligations de cartographie du bruit, d'information du public et de mise en œuvre de plans d'actions pour la réduction des nuisances sonores.

C'est dans ce contexte que le Conseil général de Seine-Saint-Denis a souhaité susciter une réflexion sur ce sujet au travers d'une journée professionnelle organisée dans le cadre de la Terre en tête 2006, en partenariat avec le CIDB. Autour du thème intitulé « Vers une meilleure prise en compte du bruit dans l'aménagement urbain », la première partie de cette journée permettra de présenter la cartographie du bruit élaborée par le Conseil général. Elle est conçue comme un outil de démocratie participative, à la disposition des citoyens et des associations, des élus, de tous les acteurs de la lutte contre le bruit, pour faire émerger des responsabilités, des solutions, des actions. Les deux autres thèmes retenus, « l'acoustique », élément incontournable de la qualité des constructions et « Mieux vivre ensemble dans la ville », permettront de mettre en valeur des expériences, des actions et des savoir-faire locaux. Seront notamment mises en valeur les actions menées dans le département de la Seine-Saint-Denis : cartographie du bruit élaborée par le Conseil général, protection contre le bruit routier (couverture de l'autoroute A3 à Bagnole, Montreuil et Romainville), acoustique architecturale (Ecole de la Danse à Pantin) ; volet acoustique de la Haute qualité environnementale (école Joliot-Curie, Stains).

[Afficher le programme](#)